



- COMMUNIQUE DE PRESSE -

Le 3 juin 2019

Agnès Buzyn et Christelle Dubos lancent la concertation sur le revenu universel d'activité

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé et **Christelle Dubos**, secrétaire d'Etat auprès de la ministre, ont lancé aujourd'hui la concertation institutionnelle et citoyenne du revenu universel d'activité, en présence d'**Annick Girardin**, ministre des Outre-mer, de **Julien Denormandie**, ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement, de **Sophie Cluzel**, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées et de **Gabriel Attal**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, ainsi que de l'ensemble des représentants syndicaux, associatifs, des collectivités territoriales et des administrations qui participeront à cette concertation.

Annoncé par le Président de la République lors de la présentation de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, le revenu universel d'activité a pour objet la refonte du système français des aides sociales en fusionnant un maximum de ces aides sous une même prestation plus lisible, plus équitable, et plus incitative au retour à l'emploi.

Cette concertation nationale aura pour mission de préciser les objectifs, les principes, le périmètre et le fonctionnement de ce nouveau revenu. **Placée sous la responsabilité de Christelle Dubos**, elle sera menée jusqu'à la fin de l'année 2019 par **Olivier Noblecourt**, Délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté avec les associations, les collectivités territoriales et les partenaires sociaux. Elle s'appuiera sur les travaux techniques menés par **Fabrice Lenglard**, rapporteur général à la réforme du revenu universel d'activité, depuis le mois de mars 2019. Un projet de loi sera déposé en 2020 pour la mise en place de cette réforme.

A l'occasion de ce lancement, **Agnès Buzyn** et **Christelle Dubos** ont rappelé le rôle central que cette concertation occupe dans la mise en place d'un système d'aides sociales plus accessible et plus lisible, capable de faire régresser le taux de non-recours, mais aussi de soutenir chaque bénéficiaire dans sa réinsertion et la reprise d'une activité.

Pour télécharger le dossier de presse et les interventions : <https://we.tl/t-P2WETk3Mpr>